

# Rémunération des stagiaires en formation professionnelle continue barèmes mensuels au 1<sup>er</sup> avril 2025

SITUATION DU STAGIAIRE	Métropole et DOM	Mayotte
Demandeur d'emploi 16/18 ans	224,68 €	199,96 €
Demandeur d'emploi 18/25 ans	561,68 €	497,65 €
Demandeur d'emploi 26 ans et +  Personne divorcée, veuve, séparée, abandonnée ou célibataire d'un ou plusieurs enfant(s) résidant en France  Travailleur handicapé en recherche d'emploi ou jeune handicapé à la recherche d'un premier emploi	769,49 €	684,12 €
Personne reconnue travailleur handicapé et justifiant d'au moins 6 mois d'activité salariée sur une période de 12 mois	Rémunération calculée sur une moyenne des salaires perçus lors des 6 derniers mois d'activité.  Plancher : 769,49 € Plafond 2 170,90 €  <i>hors ICCP</i>	Rémunération calculée sur une moyenne des salaires perçus lors des 6 derniers mois d'activité.  Plancher : 684,12 € Plafond 1 932,17 €  <i>hors ICCP</i>
Personnes placées sous main de justice	2,80 € de l'heure	